

rbains et les gestionnaires
e voirie aux enjeux de la sé-

d'un peu trop près, sont au-
tant de fautes qui peuvent met-

curité pour les motocyclistes.
Et ce qui doit briser la vi-

tallés là où on ne les attend
pas, des parterres fleuris et

sait p
calité

Santé

Jacques Boulogne : « Facilitons la tâche des médecins ! »



Le docteur Jacques Boulogne.

Médecin coordonnateur dans un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la région mantaise, Jacques Boulogne tire la sonnette d'alarme « devant le devenir du suivi médical des résidents ».

Dans un courrier qu'il a adressé au président du conseil départemental de l'ordre des médecins, Jacques Boulogne s'inquiète de constater que de plus en plus souvent, les médecins traitants des résidents passent par lui pour le renouvellement des ordonnances, sans consulter leurs malades. « *Les médecins libéraux ont aujourd'hui un surcroît de travail, mais du coup, j'ai dû établir 160 renouvellements d'ordonnances en 4 mois. A priori, je n'ai pas le droit de le faire. Je fais passer cela sous « urgence thérapeutiques » afin de me protéger. Mais cela n'est*

pas une solution. » Le docteur Boulogne comprend d'autant mieux cette situation qu'il a été médecin libéral pendant plus de 40 ans dans la région de Mantes.

« *Tout serait beaucoup plus simple si les médecins coordonnateurs pouvaient être médecin traitant des résidents. Or dans un EHPAD, il y a presque autant de médecins traitants que de résidents.* »

Dans un dossier complet qu'il a transmis à Françoise Descamps-Crosnier chargée de le remettre à Marisol Touraine la ministre de la Santé, Jacques Boulogne demande qu'une loi change cela et permette aux médecins coordonnateurs de prescrire « *en première intention* ». « *La population est vieillissante, il faut faciliter la tâche des médecins* », explique-t-il.

C. E.